



Colloque national contre la pauvreté 2026

« Comment lutter contre la pauvreté des familles et non-recours aux prestations sociales ? »

Vendredi 4 décembre 2026
Welle7, Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

En collaboration avec



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras

S O D K _ Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren
C D A S _ Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales
C D O S _ Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere 

Colloque national contre la pauvreté 2026

« Comment lutter contre la pauvreté des familles et non-recours aux prestations sociales ? »

Vendredi 4 décembre 2026, de 8 h 30 à 16 h 20

Welle7, Schanzenstrasse 5, Berne

Le colloque de la Plateforme nationale contre la pauvreté 2026 sera consacré à deux enjeux politiques majeurs : la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles, ainsi que le non-recours aux prestations sociales sous condition de ressources.

La pauvreté des familles compromet les chances de développement et l'avenir des enfants. Les familles monoparentales, les familles nombreuses ou celles dont les parents ont un faible niveau de qualification professionnelle sont particulièrement vulnérables. Le non-recours aux prestations sociales touche quant à lui une part importante des personnes éligibles, ce qui a des répercussions sur leur situation sociale, sanitaire et économique.

La Plateforme nationale contre la pauvreté a élaboré des guides sur ces deux thèmes, qui rassemblent les connaissances les plus récentes et les approches les plus utiles pour la pratique.

Le colloque sera centré sur ces deux guides. Des professionnels et des experts du vécu se pencheront sur la manière dont ces enseignements peuvent être mis en pratique. Au cours de deux séries d'ateliers, les participants approfondiront des exemples prometteurs de lutte contre la pauvreté des familles et le non-recours aux prestations sociales. Lors des tables rondes, ils aborderont des questions issues de leur pratique. Pour conclure, une observatrice du colloque fera le point sur les enseignements tirés.

Le colloque s'adresse aux...

- professionnels, cadres et responsables politiques des cantons, des villes et des communes dans les domaines de la sécurité sociale (assurances sociales, aide sociale, mise en œuvre des prestations sociales sous condition de ressources) ainsi que de la politique en faveur de la famille, de l'enfance et de la jeunesse ;
- organisations de la société civile actives dans ces domaines ;
- personnes ayant l'expérience de la pauvreté.

Organismes responsables

Le colloque, qui s'inscrit dans le cadre de la Plateforme nationale contre la pauvreté, est organisé sous l'égide de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et de l'Union des villes suisses (UVS), en collaboration avec l'Association des Communes Suisses (ACS).

La Plateforme nationale contre la pauvreté travaille à faire progresser les connaissances utiles à la pratique et encourage les échanges sur la prévention et la lutte contre la pauvreté.

www.contre-la-pauvrete.ch

Programme

4 décembre 2026 – Berne, Welle7

Heure	Point du programme
08 h 30 à 09 h 15	Accueil et café
09 h 15 à 09 h 30	Mot de bienvenue Astrid Wüthrich, vice-directrice de l'Office fédéral des assurances sociales Remo Dörig, secrétaire général adjoint de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales Michael Brändle, directeur adjoint de l'Union des villes suisses
09 h 30 à 09 h 50	Guide sur la pauvreté des familles Sept pistes d'action pour lutter contre la pauvreté des familles Dominic Höglinger et Jolanda Jäggi, responsables de projet chez BASS SA
09 h 50 à 10 h 10	Guide sur le non-recours aux prestations Pistes d'action pour lutter contre le non-recours aux prestations sociales sous condition de ressources Nadine Elsener et Ethan Gertel, responsables de projet chez econcept SA
10 h 10 à 10 h 40	Débat « De la théorie à la pratique » Comment les guides peuvent-ils être appliqués dans mon domaine d'activité ? État de Genève (<i>à confirmer</i>) Thomas Birchler, co-responsable du service des affaires sociales de la Ville d'Uster Deux experts du vécu (<i>noms à suivre</i>)
10 h 40 à 10 h 45	Vos questions pratiques Quelle question vous préoccupe le plus ? Envoyez-la directement depuis votre smartphone : nous regrouperons les questions par thèmes pour les tables rondes de l'après-midi.
11 h 00 à 12 h 15	Ateliers du matin : présentations et échanges 8 ateliers : à choisir lors de l'inscription
12 h 15 à 13 h 45	Déjeuner
13 h 45 à 15 h 00	Ateliers de l'après-midi : présentations et échanges 8 ateliers : à choisir lors de l'inscription
15 h 20 à 16 h 00	Vos questions pratiques sur la pauvreté des familles et le non-recours : tables rondes** Des professionnels et des experts du vécu approfondissent les questions soumises en petits groupes.
16 h 00 à 16 h 15	Rétrospective de la journée Quels enseignements ? Que retenir ? Miriam Wetter, politologue et directrice générale de mcw
16 h 15 à 16 h 20	Conclusion

** Veuillez soumettre vos questions pratiques en ligne le matin, après le débat. Nous les regrouperons pour les tables rondes.

Ateliers parallèles : exemples concrets

Qu'est-ce qui fonctionne dans la pratique – et pourquoi ?

Huit ateliers se dérouleront en parallèle, une fois le matin et une fois l'après-midi. Ils permettront d'approfondir des exemples concrets liés à la pauvreté des familles, au non-recours aux prestations sociales sous condition de ressources, ou aux deux thèmes à la fois. L'éventail de thématiques abordées s'étendra des nouvelles bases juridiques aux résultats de la recherche, jusqu'aux conseils fondés sur un savoir d'expérience de première main. Après de brèves interventions issues de la pratique, les participants échangent ensemble – professionnels et personnes ayant l'expérience de la pauvreté : qu'est-ce qui se dégage ? quelles questions cela pose-t-il ? qu'est-ce qui fonctionne ?

Atelier n° 1

Mise en réseau centrée sur la famille : accompagnement des familles en situation de vulnérabilité

Les familles touchées ou menacées par la pauvreté et ayant de jeunes enfants ont souvent du mal à identifier les dispositifs d'aide existants. C'est précisément là qu'intervient une mise en réseau centrée sur la famille : des référentes familiales rendent visite aux familles concernées et élaborent avec elles leurs besoins concrets de soutien – gratuitement, sur une base volontaire et selon une approche axée sur les ressources. Elles assurent la liaison entre le système de santé, le système de formation et les services sociaux, afin que les familles puissent plus facilement s'y retrouver. Il est important que les familles puissent décider elles-mêmes de la forme de soutien qui leur convient. Lors de cet atelier, deux cantons présenteront leur expérience. Le canton d'Uri mène depuis 2024 un projet pilote qui a fait l'objet d'une évaluation externe. Les premiers résultats concernant l'impact de ce projet sont déjà disponibles. Le canton de Bâle-Campagne en est encore à ses débuts dans ce domaine ; il est en train de mettre en place un réseau.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Bruno Scheiber, responsable du projet « Réseau petite enfance Uri », Papilio - Promotion Santé Uri
- Canton BL (*nom à venir*)

[Promotion Santé Uri > Réseau petite enfance Uri \(en allemand\)](#)

Atelier n° 2

« CHANSON » – pour l'égalité des chances lors de la sélection (Rapperswil-Jona, Wil et Saint-Gall)

Le passage du primaire au secondaire détermine le parcours scolaire ultérieur. Les enfants issus de milieux familiaux défavorisés restent souvent à quai, non pas par manque de talent, mais par manque de soutien. C'est précisément là qu'intervient le programme CHANSON de la Haute École pédagogique de Saint-Gall : des enseignants spécialisés et des étudiants accompagnent des enfants, de la sixième année du primaire jusqu'à la première année du secondaire, en leur proposant un soutien dans certaines branches scolaires, des stratégies d'apprentissage et un renforcement de leur confiance en eux. Les parents reçoivent également des informations sur le système scolaire et les offres de soutien proposées dans leur commune de résidence. Cet atelier met en évidence ce qu'un programme de soutien extrascolaire ciblé peut apporter dans la pratique.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Simon Dias, responsable du programme CHANSON, Haute école pédagogique de Saint-Gall

[Haute école pédagogique de Saint-Gall > Programme CHANSON \(en allemand\)](#)

Atelier n° 3

(Sur)vivre en famille dans la pauvreté laborieuse : perspectives des enfants et des parents

Avoir un emploi ne protège pas nécessairement de la pauvreté : en 2023, 4,3 % des actifs occupés en Suisse faisaient partie des « working poor ». Environ 78 000 enfants vivent dans un ménage où au moins l'un des parents exerce une activité lucrative – sans que le revenu suffise.

Comment les parents vivent-ils leur quotidien, entre activité lucrative, travail de care et attentes liées à une « bonne » éducation et vie de famille ? C'est ce qu'étudie un projet de recherche du Fonds national suisse mené à la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Ce projet a consisté à accompagner les familles au quotidien et à mener des entretiens avec les parents et les enfants, afin d'observer directement la vie professionnelle, l'éducation et le quotidien familial. Plus de 42 familles ont été interrogées ; l'analyse des résultats est en cours. Au cours de cet atelier, nous aborderons l'impact des résultats de cette recherche sur la pratique de la prévention de la pauvreté des familles.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Margot Vogel Campanello, professeure et responsable du projet, Haute école spécialisée bernoise (BFH)
- Melodie Burri, collaboratrice du projet et doctorante, Haute école spécialisée bernoise (BFH)

[Bfh.ch > Projet de recherche « Familien\(er\)leben in Erwerbsarmut » \(en allemand\)](#)

Atelier n° 4

État de Genève : nouvelle loi sur l'aide sociale – pour les familles, contre le non-recours

De combien d'aide sociale une famille a-t-elle besoin – et comment simplifier son accès ? Le canton de Genève a révisé sa loi sur l'aide sociale en 2025 pour répondre à ces deux questions. Les familles reçoivent désormais chaque mois un montant fixe pour les loisirs, l'école et la formation des enfants, sans devoir présenter de justificatifs mensuels. Les salaires d'apprentissage ne sont plus entièrement déduits de l'aide sociale, et l'accès à cette dernière est facilité de manière générale. La loi introduit aussi un droit à un conseil social, centré sur les enfants, le logement et la formation. Le but : garantir la participation sociale des enfants grâce à des montants fixes, tout en réduisant les démarches administratives.

Le canton veut aussi réduire le non-recours aux prestations. La loi l'oblige à informer chaque année, de manière ciblée, toutes les personnes qui pourraient avoir droit à une prestation, qu'il s'agisse ou non d'une famille.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Vincent Delorme, adjoint de direction, l'Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS), État de Genève
- Yves Reymond, chef de service, Hospice général, Genève

[État de Genève > Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité](#)

Atelier n° 5

Prescriptions sociales : de la consultation médicale au soutien social à Winterthour et dans sept autres communes

Presque tout le monde se rend un jour ou l'autre chez son médecin de famille, un professionnel avec lequel les questions de santé, mais aussi les préoccupations financières et sociales sont souvent abordées.

Dans cet atelier, deux exemples concrets mettent en évidence comment les médecins de famille identifient systématiquement ces signaux et orientent, au moyen d'une « prescription sociale », les personnes concernées vers des offres de soutien appropriées au sein des services communaux et sociaux. À Winterthour, ce programme est en place depuis le début de l'année 2025 et s'adresse désormais à toutes les tranches d'âge. Six communes du canton de Zurich et la ville d'Aarau sont en train de créer des programmes similaires destinés aux personnes âgées.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Alexandra Wirth, responsable scientifique du projet, division Stratégie et innovation, Fondation Careum
- Vanessa Wettstein, consultante experte « commune en santé », Fondation suisse pour la santé RADIX
- Responsable de projet communal, coordination des questions de vieillesse (*nom à venir*)

[Careum.ch > Soziales Rezept Winterthur \(en allemand\)](https://www.careum.ch/soziales-rezept-winterthur)

[Radix.ch > Soziale Rezepte in Gemeinden \(en allemand\)](https://www.radix.ch/soziale-rezepte-in-gemeinden)

Atelier n° 6

Kompass Glaris : une boussole contre le non-recours aux prestations, avec une expérience de première main

En août 2026, le canton de Glaris a lancé « Kompass », un service de conseil gratuit et facilement accessible qui, de manière indépendante et sans rendez-vous, oriente les personnes ayant besoin de conseils dans le réseau des services spécialisés et des assurances sociales. L'une des particularités de cette offre réside dans la composition de l'équipe : un professionnel du secteur social travaille en étroite collaboration avec deux pairs-conseillers qualifiés qui ont eux-mêmes vécu des situations de crise et ont été confrontés aux obstacles liés à la perception des prestations sociales. Cette offre a été élaborée de manière participative, en collaboration avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et la Haute école spécialisée bernoise. « Kompass » est financé par le fonds social du canton de Glaris.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Audrey Hauri, directrice du département des affaires sociales du canton de Glaris
- Janine Ritz, pair-conseillère, Kompass

[KBS Glarus > Kompass \(en allemand\)](https://www.kbs.ch/kompass)

Atelier n° 7

Charte contre le non-recours : aperçu d'une démarche dans le canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, l'Observatoire des précarités élabore, dans une démarche participative (monde scientifique, pratique professionnelle et savoirs d'usage), une charte visant à favoriser l'accès aux droits sociaux et à agir contre le non-recours aux prestations sociales. Elle veut offrir un cadre de référence aux personnes engagées dans l'activation des droits sociaux. Cet atelier donne un aperçu des coulisses de cette démarche, ainsi que du rôle que pourrait jouer une telle charte dans la lutte contre le non-recours dans le canton de Vaud, voire au-delà.

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Emilie Rosenstein, professeure, HETSL|HES-SO
- Dolores Roncero Chavan, Directrice ARAS Riviera et ARASPE
- Eric Moachon, professeur, HETSL|HES-SO

[*HETSL.ch > Charta des «Observatoire des précarités»*](#)

Atelier n° 8

Travail de proximité pour les aînés à Bienne – conseiller là où sont les gens

Les offres n'ont que peu d'effets si elles n'atteignent pas les personnes auxquelles elles sont destinées. Les personnes âgées et vulnérables, en particulier, sont nettement moins souvent atteintes par les services sociaux, les offres culturelles et les services de conseil existants. C'est la raison pour laquelle, depuis 2025, deux quartiers de Bienne testent, en collaboration avec la Haute école spécialisée bernoise, des approches mobiles dans le travail social auprès des personnes âgées. Au fil de plusieurs cycles, de nouvelles interventions sont testées, évaluées et adaptées afin d'aller à la rencontre des personnes âgées directement dans leur quartier. L'objectif est de permettre aux personnes âgées de mener une vie autonome dans leur environnement familial et de leur donner accès aux offres existantes.

Comment transposer cette approche mobile et de proximité à d'autres groupes cibles, comme les familles ou d'autres personnes concernées par le non-recours ? Et, dans ce contexte, quel rôle pourraient jouer les relais de proximité qui ont déjà établi une relation de confiance ?

Vous souhaitez en savoir plus ? Discutez directement avec...

- Michelle Büttikofer, responsable de projet, Haute école spécialisée bernoise
- Jill Aeschlimann, responsable du service spécialisé du 3^e âge, Ville de Bienne

[*bfh.ch > recherche > travail social mobile pour aînés – Ville de Bienne*](#)

Informations

Langues

Les langues du colloque sont l'allemand et le français. La traduction simultanée est assurée pour le plénum, pour les ateliers selon les besoins, ainsi que pour certaines tables rondes.

Coûts

La participation au colloque est gratuite.

L'OFAS prend en charge les frais de déplacement des personnes en situation de pauvreté. Un billet de transports publics peut être demandé lors de l'inscription et sera envoyé séparément par e-mail à une date ultérieure. Il est également possible de demander le remboursement des frais de déplacement via le formulaire en ligne correspondant : [Colloque national contre la pauvreté 2026](#).

Bases principales du colloque

- **Guide : Mesures contre le non-recours aux prestations sociales sous condition de ressources, 2026**

Disponible en [allemand](#), [français](#), [italien](#)

- **Guide : Prévention et lutte contre la pauvreté des familles, 2026**

Disponible en [allemand](#), [français](#), [italien](#) (à partir de novembre 2026)

Inscription

[Colloque national contre la pauvreté 2026](#)

Le nombre de participants est limité à 120. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur réception.

Délai d'inscription

20 novembre 2026

Participation et dialogue

Des responsables de différents domaines de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des familles et du non-recours aux prestations sous condition de ressources ainsi que des personnes ayant l'expérience de la pauvreté participent à la conférence et contribuent à sa préparation et à son déroulement. La condition préalable à un échange réussi est la volonté de tous les participants de s'ouvrir tant aux perspectives des professionnels qu'à celles des personnes ayant l'expérience vécue de la pauvreté.

Organisateur

Plateforme nationale contre la pauvreté

Office fédéral des assurances sociales OFAS
Effingerstrasse 20
3003 Berne

gegenarmut@bsv.admin.ch

Lieu

Welle7, Deck 3, Schanzenstrasse 5, 3008 Berne

Accès

Le bâtiment se trouve directement à côté de la gare de Berne (sortie « Welle »). Les entrées « Welle/SBB » ou « Schanzenstrasse » mènent au bâtiment Welle7 (« Deck 2 »). Vous pouvez accéder au « Deck 3 » (où aura lieu le colloque) en ascenseur ou par les escaliers.

